

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>1<sup>er</sup></b>
Nom de site	156 RUE DE RIVOLI	Numéro	T15136
Adresse du site	<b>156, rue de Rivoli</b>	Hauteur	R+6 (25,94 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>19/09/2019</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>08/02/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>08/04/2021</b>

#### Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120°, 260° et 350°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 6,50 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G : 120° < 3V/m - 260° < 5V/m - 350° < 5V/m <b>5G 3500 MHz : 120° &lt; 3V/m - 260° &lt; 3V/m - 350° &lt; 3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>32,10 m</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 120°, 260° et 350° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

### Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

### Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



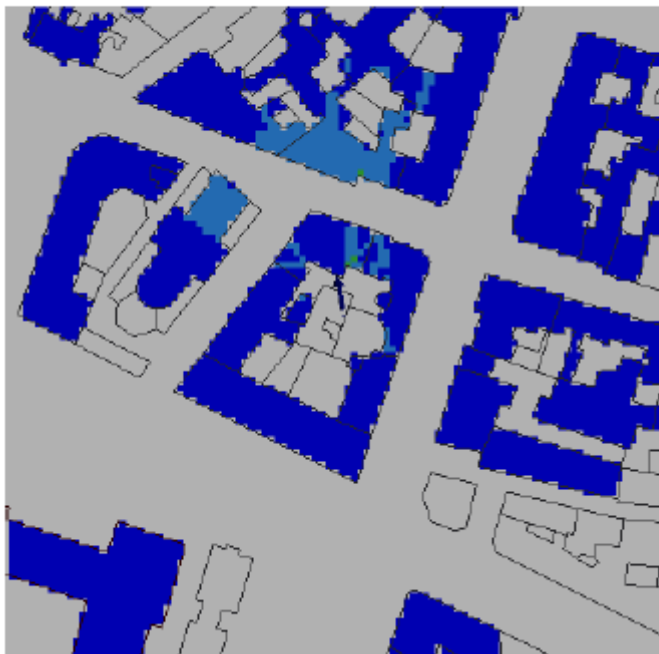
### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 350°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

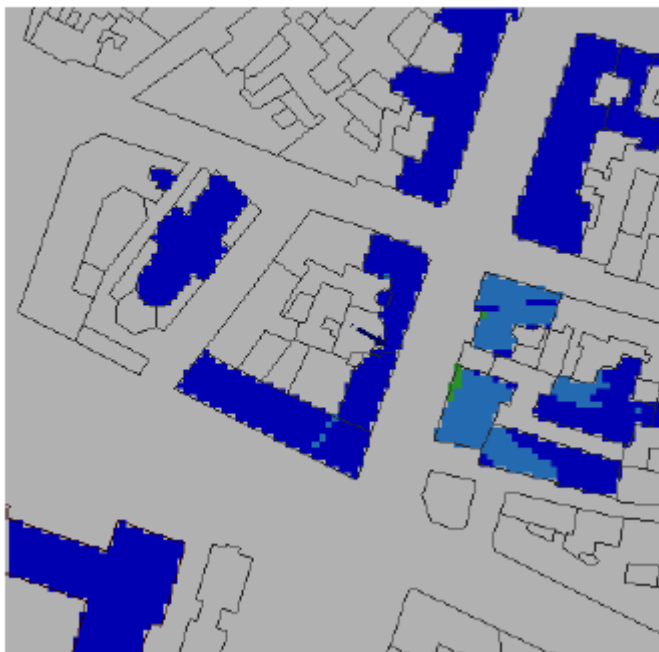
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

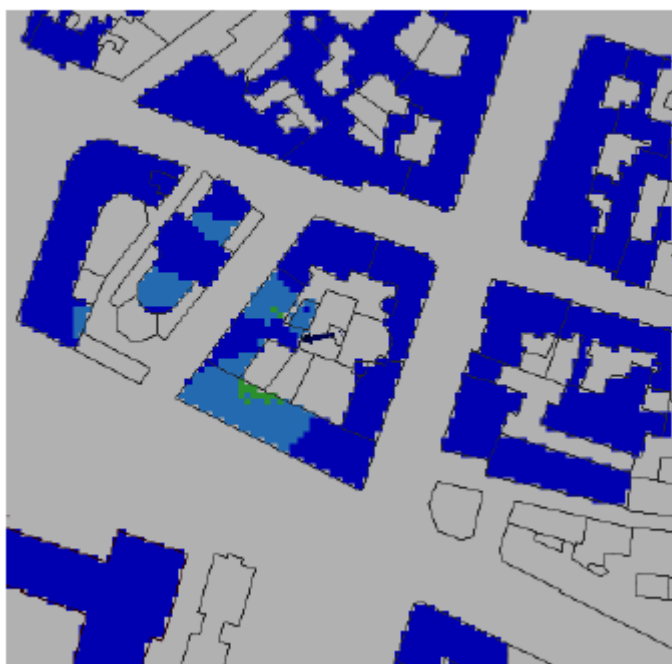
*Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.*



*Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.*



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



	Azimut 350°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

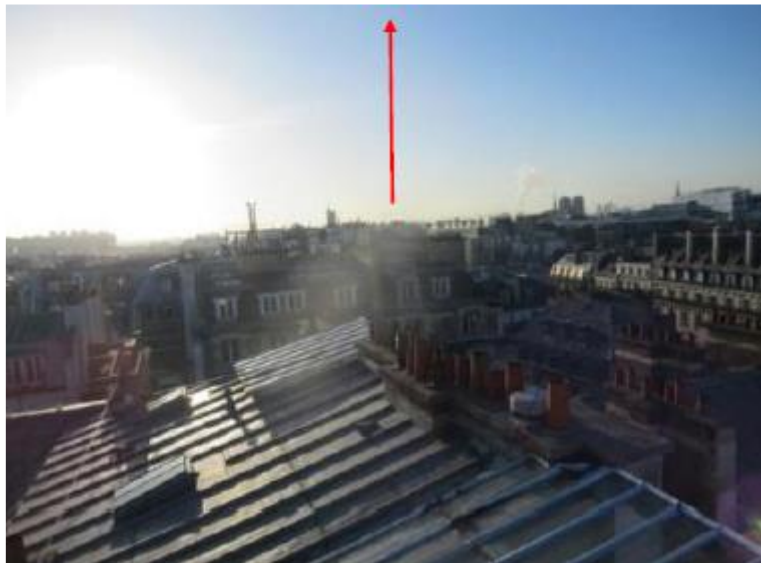
### Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 120°



Azimut 260°



Azimut 350°

